

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 8 juin 2020

Délibération n° 2020-4263

commission principale: développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 13ème édition des Journées de l'économie (Jéco), du 17 au 19 novembre 2020 à

Lyon

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de

l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Galliano

Président: Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mercredi 20 mai 2020

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : Mercredi 10 juin 2020

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, MM. Curtelin, David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Falura, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Gillet, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, M. Jeandin, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

<u>Absents excusés:</u> Mme Bouzerda (pouvoir à M. Pouzol), MM. Barge (pouvoir à M. Sellès), Calvel (pouvoir à M. Sellès), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Burillon (pouvoir à Mme Frier), M. Butin (pouvoir à M. Dercamp), Mme David (pouvoir à M. Dercamp), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Peytavin), M. Girard (pouvoir à M. Cochet), Mme Hobert (pouvoir à Mme Michonneau), MM. Lavache (pouvoir à Mme Croizier), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burricand), M. Roustan (pouvoir à M. Charles).

Absents non excusés: Mme Frih, MM. Bernard, Vesco, Aggoun, Collomb, Lebuhotel.

Conseil du 8 juin 2020

Délibération n° 2020-4263

commission principale: développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 13ème édition des Journées de l'économie (Jéco), du 17 au 19 novembre 2020 à Lyon

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 mai 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La FPUL est née en 2012 de la fusion de la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et de la Fondation Rhône-Alpes futur. La création de la FPUL résulte d'une volonté commune du monde économique, de l'Université de Lyon et des acteurs publics.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation a pour objectif d'appuyer l'ambition de l'Université de Lyon de faire partie des 10 plus grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche en Europe. Elle favorise le rayonnement international de l'université, contribue à son excellence et renforce les liens qu'elle tisse avec le territoire.

La FPUL intervient sur 3 champs d'action :

- l'organisation de grands événements sur la région lyonnaise, financés par les collectivités et les entreprises dont les Journées de l'économie, Campus création, etc.,
- la valorisation des avancées du territoire en matière de connaissance scientifique, de recherche et d'innovation, en relation avec les besoins économiques et sociétaux locaux, nationaux et internationaux,
- l'hébergement de fondations abritées dont elle assure la gestion administrative et juridique ainsi que l'accompagnement opérationnel.

Celle-ci sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation à Lyon des Jéco 2020.

Organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de Pascal Le Merrer, enseignant à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon, les Jéco sont à ce jour uniques en France.

Evénement national annuel grand public, l'objectif est de présenter aux citoyens une pédagogie de l'économie pour une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes économiques et sociaux contemporains. Il s'agit d'un événement gratuit, accessible sur inscription.

Les Jéco offrent une occasion d'ouvrir la réflexion économique à un large public en conciliant la présentation pédagogique des analyses et les débats entre économistes, chefs d'entreprise, journalistes, acteurs sociaux et responsables politiques.

II - Objectifs

La Métropole est l'un des principaux partenaires de l'événement. Son soutien a pour objectif d'accompagner les Jéco, afin qu'elles se positionnent comme l'événement national grand public de référence sur les sciences économiques.

Les Jéco sont l'occasion pour la Métropole d'accroître la visibilité nationale du territoire comme lieu de débat économique et de valoriser son dynamisme économique et ses ressources universitaires.

La couverture médiatique de l'événement est une opportunité pour valoriser le territoire grâce à la présence durant 3 jours de personnalités nationales et internationales.

Au regard de l'intérêt que représente cet événement, de son rayonnement et de son ampleur grandissante en termes de public touché et de visibilité, la Métropole souhaite renouveler son soutien à l'organisation de cette manifestation.

III - Compte-rendu de l'édition 2019 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2019-3563 du 8 juillet 2019, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL pour la tenue, à Lyon, de la 12ème édition des Journées de l'économie, du 5 au 7 novembre 2019.

Les Jéco 2019 ont représenté un réel succès tant au niveau de la fréquentation de l'événement qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des conférences. Le thème général "Environnement, numérique, société... la décennie de tous les dangers" a permis de réunir plus de 270 intervenants autour de 74 conférences, débats et expositions, dans plus de 15 lieux prestigieux de la ville.

Depuis sa création, l'événement a confirmé l'intérêt que portent les citoyens à cette rencontre avec une fréquentation du nombre de participants multipliée par 4. Ainsi, la 12^{eme} édition a réuni plus de 58 000 participants (en cumulé), dont 26 220 personnes qui ont pu visionner plus de 47 conférences retransmises en direct sur internet.

Les Jéco ont de nouveau bénéficié d'un accueil à l'Hôtel de Ville de Lyon durant 3 jours pour l'organisation de rencontres entre les auteurs d'ouvrages économiques et le grand public. Au cœur de la manifestation, cet accueil a permis d'établir un lien essentiel avec le territoire et d'offrir un lieu de cohésion aux participants.

La présence des Jéco sur Internet et les réseaux sociaux a également connu un important développement. Au total, plus de 100 conférences enregistrées depuis la création de l'événement sont diffusées sur son site internet. Par ailleurs, le nombre d'abonnés Twitter au compte Jéco s'élève aujourd'hui à 2 264 (soit une augmentation de 17% par rapport à 2018) et le profil LinkedIn de l'événement, créé en 2018, compte plus de 500 relations.

Le programme des conférences a été construit autour du thème de l'urgence environnementale et sociale, à laquelle est confrontée notre société, et a permis de traiter des sujets tels que la transition écologique, le dialogue social ou encore la transformation industrielle. Cette $12^{\rm ème}$ édition a accueilli le prix Nobel d'économie, Joseph E. Stiglitz, et des économistes de renommée mondiale comme messieurs Philippe Aghion, Dani Rodrik et Branko Milanovic. De prestigieux représentants du monde économique ont répondu présents : mesdames Agnès Benassy-Quéré, Natacha Valla, Odile Renaud-Basso, messieurs Louis Gallois, Patrick Artus, François Villeroy de Galhau, etc.

L'expertise de la Métropole a été valorisée avec l'intervention d'élus et de techniciens sur des sujets à forts enjeux comme la réindustrialisation en France ou l'accès au logement dans les villes attractives.

L'objectif de démocratisation de l'économie est atteint puisque 82% des personnes interrogées (soit une augmentation de 7 points par rapport à 2018) estiment que les conférences sont accessibles à tous et 94% (soit une augmentation de 9 points par rapport à 2018) déclarent que les Jéco les aident à comprendre les sujets économiques d'actualité.

La couverture médiatique des Jéco 2019 est particulièrement satisfaisante avec plus de 180 retombées, dont 105 au niveau national, dans 80 médias (9 reportages télévisés, 64 articles dans la presse écrite et 107 sur internet).

Pour la 2^{ème} année consécutive, les Jéco, en partenariat avec l'ENS de Lyon et soutenues par l'IDEXLYON, ont organisé les Jéco étudiants. Cette rencontre a permi d'acceuillir 150 étudiants de France et de pays francophones (Tunisie, Sénégal, Suisse, etc.), avec pour objectif de favoriser les échanges entre étudiants et chercheurs autour de sujets qui mobilisent les économistes aujourd'hui.

IV - Programme de l'édition "Les Journées de l'économie 2020" et plan de financement prévisionnel

Dans un contexte international marqué par la crise sanitaire, l'information économique aux citoyens est essentielle pour les aider à appréhender les grandes mutations économiques et sociales du monde. L'édition 2020 des Jéco proposera plusieurs conférences consacrées aux conséquences économiques et sociales suite à la pandémie de COVID-19 et aux opportunités pour notre société de construire de nouveaux modèles post-crise.

La 13^{ème} édition des Jéco se tiendra à Lyon du 17 au 19 novembre 2020. Cette année encore, de prestigieux intervenants du monde politique et économique ont confirmé leur présence : madame Esther Duflo, messieurs Abhijit Banerjee (prix Nobel d'economie 2019) ou encore Pierre Rosanvallon.

L'organisation des conférences est validée par un comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce comité est présidé par monsieur Roger Guesnerie, du Collège de France.

Les Jéco sont placées sous le haut patronage de l'Assemblée nationale et soutenues par le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Aujourd'hui, les Jéco ont atteint une taille adaptée aux ambitions de l'événement avec environ 50 000 participants (en cumulé). Reprenant le format des éditions précédentes, les Jeco poursuivront leur ambition de participer à une meilleure compréhension de l'économie par le grand public et de renforcer la visibilité nationale de la Métropole de Lyon en matière économique. Il s'agira notamment de confirmer leur réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international. La quasi-totalité des conférences étant filmée et diffusée en direct, cela permettra de répondre, si la réglementation l'impose, à la limitation des participants en présentiel.

Des actions seront engagées afin d'apporter des améliorations à l'événement et développer :

- la participation des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- les partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise,
- la poursuite de l'accueil de délégations d'étudiants francophones,
- le recrutement de nouveaux partenaires privés et publics afin de sécuriser le développement de l'événement.

Budget prévisionnel 2020 :

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
communication	40 000	Métropole de Lyon	52 600
logistique	50 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	36 400
prise en charge des intervenants	38 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes – Volet Francophonie	10 000
frais de personnel	190 000	Caisse des dépôts et consignations	40 000
frais de fonctionnement	13 380	Banque de France	30 000
frais de gestion	28 620	Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA)	60 000
		APICIL	40 000
		INSEE	17 000
		Association française de science économique (AFSE)	4 000
		IDEX	50 000
		Groupe Seb	10 000
		GRDF	10 000
Total	360 000	Total	360 000

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2020 s'élève à 360 000 €. Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 €, au profit de la FPUL dans le cadre de l'organisation de l'édition 2020 des Jéco à Lyon (montant équivalent par rapport à la subvention accordée en 2019) ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve:

- a) l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL, pour la préparation et l'organisation de la 13ème édition des Jéco du 17 au 19 novembre 2020 à Lyon,
- b) la convention à passer entre la Métropole et la FPUL définissant notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.
- 2° Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.
- **3° La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 52 600 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal exercice 2020 chapitre 65 opération n° 0P02O0866.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juin 2020.